Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503022-20251127-25_64-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 27 NOVEMBRE 2025

Le vingt-sept novembre deux mil vingt-cinq, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Onen-la-Chapelle se sont réunis, en séance ordinaire, à la salle du conseil municipal, sur convocation légale de Monsieur Le Maire le quinze novembre deux mil vingt-cinq et sous sa présidence.

Date convocation
15 novembre 2025

Conseillers
En exercice : 15
Présents : 11
Procuration :2

Votants : voir détail

Vote pour : voir détail
Vote contre : voir détail
Abstention : voir détail

Présents
Jean-François BOHANNE
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Marianne LAYEC
Mickaël LORAND
Christophe DUVAL
Laëtitia VAIDIE
Véronique LETARD
Roger SOURDAINE
Stéfan MAIDANATZ
Caroline BEDEL
Catherine BURLOT
Jean-Claude BOUCHET
Mireille MOINERIE
Robert EVEILLARD
Aurélie BAUBRY-LOUVEL

Excusé(e)(s)
Véronique LETARD donne procuration à Roger SOURDAINE

Absent(e)(s)
Véronique LETARD

Secrétaire séance
est désignée secrétaire de séance

THÈME : FINANCES **N°25.64**
Objet : Devis

Monsieur Le Maire présente :

- Pour le remplacement de la croix Rue de Brocéliande et la fabrication de bancs pour le carport :
  Le devis n°DEV-2025/11-0001 du 3/11/2025 de CONCEPT COUVERTURE pour un montant de 4 802.40€ TTC.
  - Croix bois exotique : 3 282.00€ HT
  - Fabrication et pose de bancs en sapin épicéa classe 4 : 720.00€ HT

- Pour le remplacement du calvaire Rue de Brocéliande :
  Le devis n° DE-25-01757 du 25 novembre 2025 de la Menuiserie SIMON pour un montant de 1 502.27€ TTC

- Pour l'application « Mon Village » :
  Monsieur Le Maire présente le devis 00014475 du 03/10/2025 pour un montant de 1764€ TTC.
  Il explique au conseil municipal qu'il s'agit d'une application mobile permettant aux collectivités de communiquer en temps réel les informations locales aux administrés. Elle permet de synchroniser les informations avec le site internet et les réseaux sociaux pour éviter les doubles saisis. Ce n'est pas à l'administré d'aller chercher l'informations, l'information vient à elle par notification via l'application. Les administrés et associations locales peuvent également alimenter ce réseau.

- Pour la création d'un trottoir le long de la RD59 en 2026 :
  Le devis D250507 du 24/11/2025 de l'entreprise PEROTIN Travaux Publics pour un montant de 8 242.20€ TTC.

- Pour le remplacement des radiateurs électrique et de l'éclairage au plafond de la petite salle :
  Le devis DE00000228 du 23/11/2025 de E.I. Jimmy CHARLET pour un montant total de 2 923.80€.
  - Chauffages : 1 795.30€ HT
  - Éclairages 641.20€ HT

Envoyé en préfecture le 02/12/2025
Reçu en préfecture le 02/12/2025
Publié le
ID : 035-213503022-20251127-25_64-DE

Département : Ille-et-Vilaine
Arrondissement : Rennes

Date convocation
15 novembre 2025

Conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Procuration : 2

Votants : voir détail

Vote pour : voir détail
Vote contre : voir détail
Abstention : voir détail

Présents
Jean-François BOHANNE
Aurélie BAUBRY-LOUVEL
Marianne LAYEC
Mickaël LORAND
Christophe DUVAL
Laëtitia VAIDIE
Roger SOURDAINE
Stéfan MAIDANATZ
Caroline BEDEL
Jean-Claude BOUCHET
Robert EVEILLARD
Élodie BRIAND

Excusé(e)(s)
Véronique LETARD donne procuration à Roger SOURDAINE
Catherine BURLOT donne procuration à Élodie BRIAND

Absent(e)(s)
Catherine BURLOT
Véronique LETARD
Mireille MOINERIE

Secrétaire séance
Stéfan MAIDANATZ est désigné secrétaire de séance

- Pour l'installation de mâts solaire au Lotissement le Brocéliande en 2026 :
  Le devis 21252501572 Helia en date du 7/11/2025 de SADER RESEAUX pour un montant de 12 626.40€ TTC.
  Le Conseil Municipal souhaite négocier ce devis.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, décide :

- Devis Concept Couverture DEV-2025/11-0001 du 3/11/2025, de valider la fabrication et la pose de bancs pour un montant de 720€ HT, soit 864€ TTC.
- De valider le devis 00014475 du 03/10/2025 pour un montant de 1764€ TTC pour l'application « Mon Village ».
- De valider le devis D250507 du 24/11/2025 de l'entreprise PEROTIN Travaux Publics pour un montant de 8 242.20€ TTC.
- De valider le devis DE00000228 du 23/11/2025 de E.I. Jimmy CHARLET pour un montant total de 2 923.80€.
- De valider le devis 21252501572 Helia en date du 7/11/2025 de SADER RESEAUX si la contreproposition est acceptée pour un montant de 12 236.40€ TTC.
- D'autoriser Monsieur Le Maire ou un de ses adjoints à signer les documents afférents à ce dossier.

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pour les devis de l'entreprise CONCEPT COUVERTURE et Menuiserie SIMON concernant le remplacement du calvaire, Mme BAUBRY LOUVEL ne peut pas prendre part au vote étant donné le conflit d'intérêt, conjointe de Mr LOUVEL – CONCEPT COUVERTURE.

Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Jean-François BOHANNE